



Un message de votre Comité de soins de santé - Janvier 2017

Ces dernières années ont présenté plus d'un défi à tous ceux qui fournissent des soins de santé au Canada, qui gèrent des régimes privés de soins de santé tel que le nôtre et qui requièrent des traitements et des services de la part d'agences médicales. Le coût pour les services médicaux continue de grimper et les gouvernements font face au dilemme de tenter d'améliorer les services tout en gérant l'infrastructure et les coûts.

Nous, en tant que retraités, contribuons aussi aux futures inquiétudes du gouvernement. De nos jours, 1 sur 7 canadien est âgé de plus de 65 ans. MAIS, dans un peu moins de 20 ans, ce sera 1 sur 4 ! Lorsque le CN a débuté il y a environ 100 ans, l'espérance de vie était d'environ 55 ans. Aujourd'hui, nous vivons en moyenne jusqu'à 82 ans et le nombre de gens qui atteignent 100 ans double à chaque décennie. Alors que les changements que nous effectuons dans la gestion de notre style de vie contribuent à la prolonger, ils apportent aussi des contraintes additionnelles aux systèmes de soins de santé gouvernementaux et aux services fournis dans le pays.

Donc, comment cela concerne-t-il notre régime de soins de santé de l'ARCNC pour les retraités du CN ? Vos bénévoles du comité de soins de santé sont constamment à l'affût de ce qui peut être fait maintenant et à plus long terme pour gérer les augmentations futures de coûts et ce faisant, gérer vos primes. Au fur et à mesure que le gouvernement réduit ou limite certains services, nos coûts grimpent. Les coûts des médicaments d'ordonnance continuent de monter à chaque année. Deux raisons : les médecins donnent plus d'ordonnances et le coût réel des médicaments monte. De plus, certains traitements de pointe ou essentiels peuvent se chiffrer à plus de 10 000 \$, 50 000 \$ ou même 150 000 \$ par année pour un seul individu. Les médicaments d'ordonnance représentent plus de 80% des dépenses de notre régime de soins de santé de l'ARCNC pour les retraités du CN.

Deux fois par année, nous nous penchons sur les tendances, les problématiques et les analyses de coûts et nous prenons des décisions pour l'avenir. Nous décidons comment équilibrer les augmentations avec l'utilisation et les frais avec les franchises. Notre régime est l'un des rares au Canada qui n'a présentement pas de plafond annuel ni de limite pour la vie. En tant que régime autofinancé, les primes reçues de nos membres dans chacune des provinces doivent subvenir aux coûts encourus par les membres de ces provinces respectives. Au cours des dernières années, nous avons réussi à maintenir les augmentations de primes à moins de 10% en moyenne. Nous devons peut-être changer notre approche à l'avenir pour s'assurer que notre régime reste viable pour plusieurs années à venir.

En 2017, nous commencerons à travailler de plus près avec notre fournisseur la Croix Bleue sur des programmes visant à mieux soutenir nos plus grands utilisateurs dans la gestion de leurs symptômes, de leurs médicaments et de leurs traitements. Nous utiliserons aussi leur programme qui, de concert avec les provinces et les organismes de réglementation, nous aide à gérer lesquels des nouveaux traitements seront couverts par des régimes tels que le nôtre.

La gestion de votre santé personnelle est la meilleure façon de réduire vos coûts et de vous rapprocher de cet âge magique qu'est 100 ans. Elle aura aussi un impact positif sur notre régime. Nous allons de l'avant et nous espérons que nos efforts pour gérer l'utilisation à coût élevé de notre régime nous permettront de maintenir les augmentations des primes à un niveau raisonnable.

Nous vous prions de visiter le site Web de l'ARCNC à la section des soins de santé de temps à autres pour voir les articles et les liens au sujet de la gestion des problèmes de santé et même des réductions de coûts reliés à la santé.

<http://www.cnpensioners.org/healthcare.cfm?language=fr>

Voici une liste des noms de nos membres du comité de soins de santé 2017 avec l'information pour les joindre. N'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du régime et de ses dispositions.

Bonne santé,

Blake Olson – Président

	Représentant	Suppléant
Région Atlantique	Walter Agnew (506) 855-2191 91 Poirier Drive Moncton, NB E1C 7R9 waltera@nb.sympatico.ca	Earl Garland (506) 384-4825 65 Whitfield Trites Rd Moncton, NB E1G 3G9 garland.earl@gmail.com
Région du Québec	Arthur St. Hilaire (819) 820-2848 2605, rue Vaudreuil Sherbrooke, QC J1J 2M6 a.n.sthilaire@gmail.com	Philippe Wojtowicz. Tel: 418-407-0580 2330 de la Grande Ourse Québec, QC G3E 0B6 pwojtowicz@videotron.ca
Région de l'Ontario	George Oommen (905) 827-3370 2228 Overfield Road Oakville, ON L6M 3S8 george_oommen@sympatico.ca	Roger McDevitt (705) 632-1012 1222 County Road 8 RR 5 Campbellford, ON K0L1L0 rogermcdevitt@gmail.com
Région des Prairies	Linda Schram (204) 255-5636 29 Sonora Cr Winnipeg, MB R2N1B2 klschram@mts.net	Albert Delbaere (204) 256-8419 17 Halparin Dr Winnipeg, MB R3X 1Z9 albert1@mymts.net
Région des Montagnes rocheuses	Blake Olson (Président) (604) 744-5599 36-3800 Golf Course Drive Abbotsford, BC V3G0A7 blanche556@msn.com	Michael Petrescu (250) 561-1685 2765 Upland St Prince George, BC V2L 2W4 mi1685@telus.net
Représentant du Conseil National	Yves Bourdon (450) 655-8338 1014 Leon-Ringuet Boucherville, QC J4B 8E9 yvesgbourdon@aol.com	